

Brèves Matinales

Ce document est un condensé de la presse nationale et internationale, il ne reflète en aucun cas le point de vue du Centre Carter. La sélection d'articles présentée n'a pas vocation à être exhaustive.

Brèves Matinales - vendredi 9 décembre 2022

SOMMAIRE

- RDC : l'ACAJ exhorte les FARDC à coopérer avec la Monusco pour arrêter les dignitaires du M23 avant leur fuite
 - Journée internationale de lutte contre la corruption : l'APLC déterminée à renforcer le dispositif légal du pays par une loi spéciale anticorruption et une loi sur la protection des dénonciateurs, témoins...
 - Sud-Kivu : plus de 5 femmes tuées par leurs maris de janvier à novembre 2022 selon le consortium VLF
 - Kinshasa : des femmes plaident pour la suppression des barrières à la lutte contre les violences
 - Félix Tshisekedi aux militaires : « Pour nous faire respecter, nous devons avoir une armée forte »
 - RDC : « Au début, Félix Tshisekedi a proposé au M23 d'intégrer les FARDC »
 - RDC : après le mini-sommet de Luanda, João Lourenço multiplie des échanges avec Kagame, Tshisekedi et Ndayishimiye
 - Situation sécuritaire en RDC : l'UE sanctionne des responsables du M23, ADF, CODECO, FDLR, Mai-Mai et Justin Bitakwira
 - RDC : L'union Européenne sanctionne le terroriste Willy Ngoma, porte-parole du M23
- **DROITS HUMAINS**

RDC : l'ACAJ exhorte les FARDC à coopérer avec la Monusco pour arrêter les dignitaires du M23 avant leur fuite

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (ACAJ) a exhorté l'auditeur général des FARDC à faire appel à la mission onusienne en RDC pour assurer l'arrestation de tous les hauts responsables du mouvement terroriste [M23]. Cette association qui milite pour la défense de droit de l'homme a fait cette déclaration via son compte Twitter, ce jeudi 08 décembre. « Nous appelons l'auditeur général des FARDC à requérir la coopération des forces de la Monusco pour assurer l'arrestation de tous les plus hauts responsables du mouvement terroriste M23. Il y a urgence à agir avant leur fuite vers Rwanda », peut-on lire dans cette déclaration.

Journée internationale de lutte contre la corruption : l'APLC déterminée à renforcer le dispositif légal du pays par une loi spéciale anticorruption et une loi sur la protection des dénonciateurs, témoins...

La Journée internationale de lutte contre la corruption est observée chaque année, le 9 décembre, depuis l'adoption de la Convention des Nations unies contre la corruption le 31 octobre 2003, pour attirer l'attention du public sur les problématiques de lutte contre ce fléau. Le thème retenu cette année est : "Dénoncer la Corruption et Défendre les valeurs démocratiques". A l'occasion de cette journée, Thierry Mbulamoko, coordonnateur de l'Agence de Prévention et de Lutte contre la Corruption (APLC), a salué l'initiative du Chef de l'Etat Félix Tshisekedi pour la mise en place de la structure qu'il dirige, mise en place pour renforcer la lutte contre la corruption au pays. *"La corruption est une gangrène pour les régimes démocratiques. En effet, elle affecte négativement la confiance publique et la légitimité du pouvoir politique. Elle réduit les capacités de l'Etat à renforcer nos institutions qui peuvent soutenir la croissance et le développement. Il nous faut saluer l'engagement du Président de la République, S.E Felix-Antoine Tshisekedi, qui, dès le lendemain de son accession à la magistrature suprême, a redynamisé les institutions de contrôle et créé l'Agence de Prévention et de Lutte contre la Corruption APLC"*, indique le message du Coordonnateur de l'APLC.

- **DROITS DES FEMMES**

Sud-Kivu : plus de 5 femmes tuées par leurs maris de janvier à novembre 2022 selon le consortium VLF

Le consortium Voix Leadership et Femmes (VLF) fait savoir que plus de 9 femmes ont été tuées par leurs maris au Sud-Kivu. Ces données ont été révélées dans une déclaration rendue publique le 07 décembre 2022. " Pour la période allant du mois de janvier à novembre 2022, au Sud-Kivu, 5 femmes ont trouvé la mort dans des cas de violences conjugales. Parmi ces cas à titre illustratif, il y a la journaliste Charline Kitoko qui a trouvé la mort suite aux coups et blessures administrés par son mari, Jacqueline Mwakani, Anne Marie Buhoro, Laetitia Shabani..." indique le rapport du consortium VLF. A cela s'ajoute une septantaine d'actes de violences domestiques enregistrés par ce même consortium. " Nos groupes à la base ont répertorié 73 cas de femmes victimes des violences domestiques dont 23 à Kabare parmi eux 4 vieilles qui ont échappé à la mort suite aux accusations de sorcellerie, 18 cas à Kavumu et 32 cas à Idjwi." En République Démocratique du Congo, ces données sont révélées alors que les organisations de défense des droits des femmes ont initié un avant-projet de loi portant prévention et répression des violences basées sur le genre.

Kinshasa : des femmes plaident pour la suppression des barrières à la lutte contre les violences

Des femmes et jeunes filles victimes des violences sexuelles plaident pour la suppression des barrières à la lutte contre les violences qu'elles subissent dans la société et pour la mobilisation des ressources en leur faveur. Elles ont fait entendre leurs voix dans le cadre des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes, au cours d'une matinée d'échange organisée jeudi 8 décembre par le Réseau national des ONG de développement des femmes (RENADEF). « J'étais enfant à l'âge de 15 ans, je me suis mariée, c'était un mariage forcé parce que je ne voulais pas de ce mariage. C'était par violence. Ce Monsieur-là, j'avais l'âge de sa troisième fille. Comme il avait beaucoup d'argent et que moi je ne voulais de ce mariage, il avait influencé ma famille et mon entourage en utilisant son argent. Je ne connaissais pas mon droit », témoigne Paulette Sefu, une femme qui a subi des violences dans son enfance.

• SITUATION POLITIQUE

Félix Tshisekedi aux militaires : « Pour nous faire respecter, nous devons avoir une armée forte »

« Le Congo appartient aux congolais et non aux étrangers. Pour nous faire respecter, nous devons avoir une armée forte de sorte que si un ennemi veut s'en prendre au Congo, il aura à faire face à la puissance de feu de notre armée. Et c'est le travail que je suis en train de faire maintenant », a déclaré le Président Félix-Antoine Tshisekedi mercredi 7 décembre devant les recrues de l'armée à la base militaire de Kitona, au Kongo-Central. Félix-Antoine Tshisekedi les a appelés à se concentrer sur leur formation et leur travail pendant que lui s'occupera de leurs familles et de leurs préoccupations. « Je me réjouis énormément en voyant que des compatriotes ont répondu favorablement à l'appel que j'avais lancé le 3 novembre. Ils se sont levés dans les 26 provinces de la RDC et ils ont dit qu'ils acceptent de mourir pour ce pays. J'en suis très content et il faudrait que la nation vous soit aussi reconnaissante. C'est pourquoi, moi le Président de la république, je vous dis maintenant que tous vos problèmes me concernent maintenant, vos souffrances sont désormais les miennes », a affirmé le Président Tshisekedi.

RDC : « Au début, Félix Tshisekedi a proposé au M23 d'intégrer les FARDC »

Alors que les rebelles du M23 sont de nouveau accusés d'avoir commis des massacres dans le Nord-Kivu et qu'ils ne se sont toujours pas retirés des zones sous leur contrôle, le dirigeant de l'aile politique du mouvement, Bertrand Bisimwa, se défend et accuse Kinshasa de ne pas avoir tenu ses engagements. Le bilan est encore une fois très lourd. Selon le rapport d'enquête publié dans la soirée du 7 décembre par la Monusco, 131 personnes ont été tuées dans des massacres perpétrés à la fin du mois de novembre dans deux villages du territoire de Rutshuru, dans le Nord-Kivu. Et selon la mission de l'ONU, il ne fait aucun doute que les coupables sont à chercher dans les rangs du M23.

Une conviction partagée par Kinshasa, qui a annoncé qu'une enquête serait menée et a saisi la Cour pénale internationale (CPI).

RDC: après le mini-sommet de Luanda, João Lourenço multiplie des échanges avec Kagame, Tshisekedi et Ndayishimiye

João Lourenço a multiplié cette semaine des échanges avec les dirigeants de la sous-région sur la question sécuritaire dans l'Est de la RDC. Le médiateur désigné par l'Union africaine s'est entretenu d'abord mardi au téléphone avec le président burundais et président en exercice de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est, Evariste Ndayishimiye. Un jour plus tard, il a eu le même type d'entretien avec Paul Kagame avant d'échanger toujours au téléphone avec Félix Tshisekedi. Ces appels interviennent quelques jours après la fin des travaux de la troisième série de consultations du processus de paix de Nairobi. Avec ses interlocuteurs, le président angolais a évoqué particulièrement la mise en œuvre des résolutions du mini-sommet de Luanda tenu le 23 novembre. Ces assises avaient décidé une cessation des hostilités, suivie du retrait du M23 "des zones occupées" et de leur "repli dans leurs positions initiales". Si les rebelles refusent, la force régionale Est-Africaine en cours de déploiement à Goma "fera usage de la force pour les pousser à se soumettre ».

- **SECURITE**

Situation sécuritaire en RDC : l'UE sanctionne des responsables du M23, ADF, CODECO, FDLR, Mai-Mai et Justin Bitakwira

Le Conseil de l'Union a décidé ce jeudi 8 décembre d'ajouter huit personnes à la liste des personnes faisant l'objet de mesures restrictives en raison de la situation en République démocratique du Congo (RDC). Les mesures restrictives existantes ont été prorogées pour une durée d'un an, indique un communiqué de l'UE. Parmi les huit personnes inscrites sur la liste figurent cinq membres de différents groupes armés (M23, ADF, CODECO, FDLR et Mai-Mai Yakutumba), ainsi qu'un membre de l'armée congolaise, Justin Bitakwira, un homme politique congolais et un homme d'affaires belge.

La plupart d'entre eux sont responsables de commettre de graves violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits, ainsi que d'entretenir le conflit armé en RDC. D'autres personnes ont été inscrites sur la liste pour des raisons d'incitation à la violence et d'instrumentalisation du conflit, en se livrant à l'exploitation et au commerce illicites de ressources naturelles, indique le Conseil. Au total, 17 personnes font désormais l'objet de mesures restrictives de l'UE, qui ont été prorogées jusqu'au 12 décembre 2023 et consistent en une interdiction de pénétrer sur le territoire de l'UE et un gel des avoirs. En

outre, il est interdit aux citoyens et aux entreprises de l'UE de mettre des fonds à la disposition des personnes inscrites sur la liste.

RDC : L'union Européenne sanctionne le terroriste Willy Ngoma, porte-parole du M23

Dans sa décision prise ce jeudi 8 décembre et rendue publique sur son site internet, l'Union Européenne vient de sanctionner le terroriste Willy Ngoma, porte-parole du mouvement belliqueux M23. Willy Ngoma occupe une fonction dirigeante en tant que porte-parole du Mouvement du 23 mars/Armée révolutionnaire congolaise (M23/ARC), un groupe armé non gouvernemental opérant dans l'est de la RDC. « Le M23/ARC contribue au conflit armé, à l'instabilité et à l'insécurité en RDC, notamment par des violences et de graves atteintes aux droits de l'homme, dont des assassinats, des attaques et des violences sexuelles contre des civils. En raison de ses fonctions dirigeantes au sein du M23/ARC, Willy Ngoma contribue donc en les planifiant, dirigeant ou commettant, à des actes constituant de graves violations des droits de l'homme ou atteintes à ces droits en RDC. Il est également responsable d'entretenir le conflit armé, l'instabilité et insécurité en RDC », explique l'UE.

Équipe de la Maison des Droits de l'Homme du Centre Carter Pour nous contacter directement
infomdhcongo@cartercenter.org
<https://vlfcongo.org/> www.cartercenter.org
(+243) 81 709 83 29 372, Av. Colonel Mondjiba, Concession Immotex Bâtiment 9B C/ Ngaliema, Kinshasa
République Démocratique du Congo